

MAIRIE DE DAMOUSIES
COMPTE RENDU DE LA 19^{ème} REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 JANVIER 2022

Le 28 janvier 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Badih Melek, Marie-Claude Crévits, Damien Demeure, Philippe Huftier, Reinold Masure, Delphine Petit, Charles Waymel.

Excusée avec procuration : Amanda Garcia.

La séance est ouverte à 20 heures.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Crévits.

Commission « Imaginons le cœur du village » : Une réunion, qui portait principalement sur l'aménagement de la place Couture, a eu lieu le 2 décembre 2021. Une autre a suivi, le 11 janvier. Le projet suit son cours.

Pose des panneaux STOP : ils seront implantés sur la D 27 dès que les conditions atmosphériques le permettront l'un près du Monument aux morts en venant de Solre, l'autre à l'intersection avec la rue de Beaufort en venant de Maubeuge. Il reste à obtenir l'aval de M Binoit, du Département. Un arrêté municipal sera pris ensuite.

Visite d'entretien des cloches : L'accès présente un risque certain. M Lepers propose de poser un plancher de sécurité pour accéder aux cloches.

La proposition de l'entreprise Lepers est acceptée à l'unanimité.

Barème location salle des fêtes : celui-ci sera validé lors de la prochaine réunion de conseil.

Elaboration du PLUI par la 3CA : Alain Wittemberg rappelle que la priorité est d'occuper au maximum les habitats anciens de Damousies.

Le Conseil municipal décide de valider le plan de zonage du PLUI.

City parc : le conseil décide de mettre le projet entre parenthèses, le projet d'aménagement des places étant jugé prioritaire.

Questions diverses :

- Mise en place d'une formation citoyenne :

L'UNASS propose des formations aux premiers secours à raison de 2 séances de 3h 30 chacune. Elles auront lieu de préférence un samedi. Le tarif est de 35 € pour les 2 séances.

Le Conseil municipal approuve la proposition d'Alain Wittemberg : régler 50 % de la formation pour les habitants de Damousies .9 voix /10

- Etage de la mairie : Le Conseil approuve par 9 voix /10 la décision de mettre en location à un particulier le premier étage de la mairie, dès que les travaux (salle de bains et cuisine) seront réalisés et que les peintures seront refaites.

La séance est levée à 22h25.

**FORMATION AUX PREMIERS SECOURS. INSCRIVEZ- VOUS EN
MAIRIE SI VOUS ETES INTERESSES D'ICI LE 28 FEVRIER**